

En partenariat avec



Communiqué de Presse

Paris, le 6 Juillet 2012

« La gouvernance des sociétés cotées à l'usage des investisseurs »

Un levier de croissance et d'attractivité pour l'économie française

Attirer en France les investisseurs étrangers nécessite de les informer des atouts de l'hexagone. La qualité de la gouvernance des sociétés françaises constitue indiscutablement une valeur ajoutée et un renforcement de la sécurité économique et juridique. Afin de faire connaître ces pratiques en dehors de nos frontières, l'Institut Français des Administrateurs et Paris Ile-de-France Capitale Economique, en partenariat avec le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables et la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, publie « La gouvernance des sociétés cotées à l'usage des investisseurs ».

Cette synthèse sur les pratiques sociétales de gouvernance en France a été réalisée à partir de l'expertise d'un groupe de travail piloté par la **Commission Internationale de l'IFA présidée par Marie-Ange Andrieux** et regroupant des institutions du monde économique et financier.

Elle se veut, à la fois, un outil d'information des investisseurs étrangers et un document de valorisation de la gouvernance de nos sociétés.

« *L'étude réalisée montre, en effet, que les pratiques de gouvernance françaises des sociétés cotées se situent déjà au niveau des meilleurs standards européens et internationaux, indique ainsi Daniel Lebègue, Président de l'IFA. Ces pratiques devraient*

En partenariat avec



poursuivre leur dynamique de progression, dans les grands groupes comme dans les entreprises moyennes, et même s'étendre aux entreprises non cotées.

Équilibre des pouvoirs, performance des instances de gouvernance, à travers, entre autres, les différents comités, et transparence sont des qualités dont peuvent se prévaloir aujourd'hui nombre de Conseils d'administration ; Qualités indiscutablement séduisantes pour des investisseurs internationaux... Et qu'il s'agit donc de leur faire connaître ! »

*« La qualité de la gouvernance des entreprises est devenue un facteur significatif d'attractivité et de confiance; il contribue à améliorer la réputation d'un pays ou d'une région économique vis-à-vis de ses partenaires industriels et financiers, souligne **Pierre Simon, Président de Paris IDF Capitale Economique.** Dans un contexte de concurrence mondiale, c'est un vrai atout. Nous l'avons en France. »*

Les atouts de la gouvernance des sociétés cotées françaises sont multiples et détaillées dans la synthèse :

- Le poids prépondérant de la « *soft law* » par rapport à la réglementation, au regard des sources de la gouvernance,
- La composition des Conseils (indépendance, diversité, mixité, compétences...) et l'efficacité de leur fonctionnement (comités, secrétariat général...),
- La qualité de la transparence de l'information tant financière qu'extra financière,
- La clarté de la communication sur la rémunération des mandataires sociaux,
- Le bon équilibre des pouvoirs entre les actionnaires et le Conseil d'Administration,
- Le respect du droit des actionnaires et les outils mis à disposition des non-résidents au service de l'engagement actionnarial,
- Une bonne gestion des risques, facilitée par le rôle efficient des organismes de vérification et de contrôle.

En partenariat avec



« *La reconnaissance de la qualité de la transparence de l'information financière et extra financière est importante pour nous, se félicite **Claude Cazes, Président de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes**, car notre profession est au service de la fiabilité des informations comptables et financières que les entreprises adressent aux marchés pour rendre compte de leurs opérations et de leur patrimoine. Notre déontologie et nos expertises sont donc engagées autour de la transparence de cette communication, un des fondamentaux d'une bonne gouvernance et un gage de confiance.* »

Cet outil opérationnel est édité en français et en anglais (French Corporate Governance in Listed Companies : a Guidebook for Investors – Driving Growth & Attractiveness), pour en permettre une large diffusion internationale. Paris IDF Capitale Economique le diffusera lors de ses road shows à l'étranger.

« *Les partenaires nationaux et internationaux des sociétés souhaitent de façon croissante construire des relations pérennes génératrices de valeur ajoutée partagée sur le long terme,* indique, de son côté, **Agnès Bricard, Présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.** *À cet égard, une gouvernance solide est indispensable pour construire un écosystème de l'entreprise aussi bien performant qu'éthique.*

C'est pourquoi nous avons souhaité être partenaires de ce document, qui, en démontrant le bon niveau des pratiques de gouvernance des entreprises cotées, sert utilement l'attractivité française. »

Les membres du Groupe de Travail

ASTCF, AFG, AMF, CCIP, CNCC, CSOEC, DFCG, ECODA, ESSEC, IFA, OCDE, ORSE, NYSE EURONEXT, PARIS EUROPLACE, PARIS IDF CAPITALE ECONOMIQUE, SFAF.

En partenariat avec



Télécharger le document en français et en anglais:

« La gouvernance des sociétés cotées en France à l'usage des investisseurs » / « French Corporate Governance in Listed Companies : a Guidebook for Investors » sur le site de l'IFA www.ifa-asso.com, les sites des institutions partenaires www.experts-comptables.fr/ www.cncc.fr et des membres du groupe de travail.

Contacts presse :

Institut Français des Administrateurs (IFA)

Agence Fargo / www.agencefargo.com

Yaëlle Besnainou / ybesnainou@agencefargo.com / 01 44 82 95 47

Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

Romain GIRAC

(Chargé de mission du Groupe de travail sur la mesure de l'immatériel)

19 rue Cognacq-Jay / 75341 Paris cedex 07

Téléphone : 01 44 15 62 66

Mail : rgirac@cs.experts-comptables.org